

## TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

### Recrutement d'un(e) expert(e) pour l'élaboration du cahier des charges du site web de l'ANPR

#### 1. Contexte

L'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR) joue un rôle clé dans le financement, la valorisation et la diffusion de la recherche scientifique en Tunisie.

Dans un contexte marqué par :

- La digitalisation de l'administration,
- Le développement de l'économie du savoir,
- Et la promotion de la recherche et de l'innovation,

L'ANPR souhaite se doter d'un site web moderne permettant :

- La diffusion des appels à projets,
- La gestion des programmes de recherche,
- La valorisation des résultats scientifiques,
- L'interaction avec la communauté scientifique et la mise en œuvre de projet de recherche collaborative et impactant.

#### 2. Objectif de la mission :

L'expert est recruté pour élaborer un cahier des charges détaillé pour un site web institutionnel scientifique, intégrant :

- La diffusion de l'information scientifique,
- La gestion de programmes et appels à projets,
- L'interaction avec les chercheurs et partenaires.

Le site web à développer doit être moderne, simple et permet de :



- La diffusion des informations vers la communauté scientifique,
- La diffusion à temps des informations liées aux programmes de recherche,
- La mise en œuvre des projets et la valorisation des résultats recherche

L'expert devra concevoir un cahier des charges permettant la mise en œuvre d'un site web ayant pour objectif :

- La publication et gestion des projets nationaux et internationaux
- La soumission en ligne de dossiers liés à la demande de la gestion de financière des projets (nationaux et internationaux), la demande de valorisation et de dissémination des résultats de recherche, la demande d'assistance pour la création d'une startup, la demande partenariat pour soumettre un projet, la demande de coopération national et international...
- La diffusion des information utiles en faveur des chercheurs en relation avec le milieu socio-économique
- La valorisation des résultats de la recherche (publications, projets)
- L'intégration d'une logique Open Data

### 3. Résultats attendus

1. Analyse des besoins des parties prenantes :
  - a. Chercheurs
  - b. Universités
  - c. Centres de recherche
  - d. Décideurs publics
  - e. Partenaires socio-économiques
2. Cartographie des utilisateurs :
  - a. Chercheur candidat
  - b. Évaluateur scientifique
  - c. Administrateur ANPR
  - d. Grand public
3. Arborescence du site incluant :
  - a. Appels à projets
  - b. Plateforme de soumission
  - c. Base de données des projets
  - d. Publications scientifiques
  - e. Open data



#### 4. Conditions de participation

##### Peuvent participer:

- Les consultants individuels ;
- Les bureaux d'études ou cabinets spécialisés.

#### 5. Profil de l'expert

##### Expérience obligatoire :

- Projets similaires dans :
  - Universités
  - Institutions scientifiques

##### Compétences clés :

- Systèmes de gestion de projets scientifiques
- Plateformes de soumission (type Horizon Europe)
- Open science / open data
- Réglementation tunisienne

#### 6. Critères de sélection

##### Antécédant dans actions similaires

- Compréhension des enjeux scientifiques
- Qualité de la méthodologie
- Offre financière

##### Recommandations stratégiques

Le futur site devra permettre à l'ANPR de :

- D'obtenir une **plateforme nationale de référence pour la recherche**
- Améliorer la visibilité internationale des chercheurs tunisiens
- Faciliter l'accès au financement
- Produire des indicateurs d'aide à la décision
- Fournir des services aux profit des chercheurs



## 7. LIVRABLES ATTENDUS, DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION ET ENGAGEMENT DES PARTIES

L'expert s'engage à partager avec l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) les livrables selon le calendrier indicatif suivant :

Activités	Livrable	Nombre d'h/j	Période de mise en œuvre
1. Elaborer une note méthodologique détaillé des phases de création du site 2. Réaliser des entretiens avec les services clé de l'ANPR ainsi que quelques acteurs clé de l'innovation qui devraient être impliqués dans la préparation et la mise en œuvre du site ANPR 3. Réaliser un draft de la maquette du site ANPR résultat des réunions interne et externe 4. Réaliser une étude benchmark sur les expériences des sites similaires 5. Concevoir et organiser, en concertation avec le l'équipe ANPR, une enquête en ligne à l'intention du SNRI Tunisien et analyser les résultats de cette enquête afin d'arrêter les thématiques et contenu intéressants qui devront être valorisable dans le futur site. 6. Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre et un projet de feuille de route pour la réalisation de cahier des charges proposés 7. proposition du cahier des charges sommaire 8. Organiser une réunion interne avec les acteurs clés de l'ANPR pour discuter le cahier des charges proposés technique et fonctionnel	1. Note méthodologique 2. Rapport comprenant les résultats des entretiens et des réunions de la tâche 2 3. Maquette de la tâche 3 ; 4. Questionnaire d'enquête, une analyse des résultats de l'enquête et thématiques et contenu du site objet de la tâche 5 5. Plan d'action détaillé de la mise en œuvre du cahier des charges. 6. Cahier des charges sommaire 7. Cahier des charges détaillé validé par tout le comité interne de l'ANPR	25	Juin-Juillet 2026
<b>TOTAL</b>		<b>25</b>	

Le calendrier de remise des livrables détaillé sera fixé par l'ANPR et par l'expert retenu. Les livrables, rédigés en langue française, doivent être validés par l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR).



## 8. Modalités de paiement

### 1. Evaluation technique

Les dossiers de candidature seront évalués selon les critères et la grille de notation suivante :

Profil/Critères d'évaluation	Barème de notation détaillé	Détails de la notation
• Diplôme universitaire (Bac+3) ou plus ;	15 points	• Diplôme universitaire (Bac+3): licence 10 points • Diplôme universitaire de plus : 5 points
• Expérience avérée dans la conception de plateformes web ou systèmes d'information	30 points	• 5 points pour chaque référence pertinente justifiée dans la limite de 25 points
Expériences justifiées dans l'élaboration des cahiers des charges pour un site web institutionnel.	30 points	• 10 points pour chaque référence pertinente justifiée
• <b>Note méthodologique :</b> Le soumissionnaire doit démontrer sa bonne compréhension : • Du rôle stratégique de l'ANPR dans le système national de recherche ; • Des enjeux liés à la digitalisation des services publics ; • Des objectifs du futur site web,	25 points	• La note apporte des réponses à tous les aspects évoqués dans l'objet de la mission : 18 points • La note contient, en plus des éléments demandés, d'autres propositions pertinentes : 19 à 25 points
<b>TOTAL</b>	<b>100 points</b>	

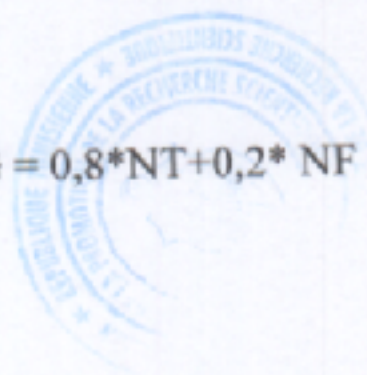
Seules les candidatures ayant obtenu une note technique globale (NT) de 70 points sur 100 seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

### 2. Evaluation des Offres financières

Les offres financières sont classées d'une façon croissante. La note financière (NF) maximale de 100 points est attribuée à l'offre la moins-disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

### 3. Note globale

La note globale (NG) est calculée selon la formule suivante :  $NG = 0,8*NT + 0,2* NF$



La commission se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature si elle juge qu'elle n'a pas obtenu d'offres acceptables.

## 9. DOSSIER DE CANDIDATURE

L'expert(e) soumettra un dossier de candidature comprenant :

- Une note méthodologique ;
- Une patente et un RNE récent de l'expert ;
- Le Curriculum vitae détaillé ;
- Les justificatifs pour tout diplôme ou qualification/expérience requise ainsi que les références professionnelles pour chaque expérience indiquée dans le CV ;
- Une offre financière en TTC et en HTVA en indiquant le taux de TVA.

## 10. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les dossiers de soumission doivent être déposés directement au bureau d'ordre de l'ANPR et ce, à l'adresse suivante :

**Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique Rue Danton & Chaaben  
Bhourri N°11, Lafayette, B.P. 177- 1002 Tunis – Tunisie**

La date limite de réception des offres est fixée au **15 Mai 2026 à 12h** le cachet du bureau d'ordre faisant foi. Les dossiers parvenus après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas pris en considération.

La soumission est présentée en une seule étape et dans une seule enveloppe. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés.

Le soumissionnaire soumet l'offre avec les documents nécessaires à la présentation de la candidature. Toutes les pages des Termes de référence doivent être visées. La dernière page doit contenir la date, la signature du soumissionnaire et son cachet.

L'enveloppe doit mentionner la mention suivante :

**« A ne pas ouvrir »**

**SELECTION d'un(e) expert(e) pour l'élaboration du cahier des charges du site web de  
l'ANPR**



**Est rejetée toute offre :**

- Parvenue après les délais (le cachet du bureau d'ordre faisant foi).
- Non fermée.
- Dont un document ou plusieurs documents demandés ne sont pas présentés
- Ne répondant pas aux termes de référence ou que le soumissionnaire y a apporté des modifications.

